

L'Apollon citharède d'Uriage

Autor(en): **Deonna, Waldemar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-9861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Apollon citharède d'Uriage

Par Waldemar Deonna, Genève

La statuette en bronze que voici (v. fig.), haute de 35 cm, a été trouvée jadis avec une autre lors de la construction de l'établissement thermal d'Uriage, dans le département de l'Isère, en France¹. Longtemps conservée au château d'Uriage, dans la collection du comte de Saint-Ferréol², elle appartenait depuis une vingtaine d'année à un antiquaire, auquel le Musée d'Art et d'Histoire de Genève l'a acquise en 1947³.

La Gazette archéologique de 1883 l'a signalée en quelques lignes⁴, et J. Overbeck en a repris les indications dans sa *Griechische Kunstmythologie* en 1889⁵; en 1897, S. Reinach l'a inscrite dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*⁶. Par sa valeur artistique, comme par son intérêt typologique, elle mérite mieux que ces brèves notices, et que leurs deux croquis sommaires au trait⁷.

Le dieu juvénile, entièrement nu, est debout; son corps repose sur la jambe droite; la gauche, dont le pied touche le sol par l'extrémité, se croise devant l'autre⁸. Cette attitude instable exige à la gauche du personnage un support, disparu, sur lequel s'appuyait le bras gauche levé obliquement et quelque peu plié au coude; la plus grande partie de l'avant-bras manque. La tête, tournée à sa gauche, regarde le haut du support de ses orbites creuses qui, jadis, avaient reçu des incrustations. Quant au bras droit, replié au coude jusqu'à toucher la hanche, il tient dans sa main fermée un objet à manche arrondi à une extrémité, incurvé et évasé en spatule à l'autre, assurément un plectre. A vrai dire, ce plectre⁹ res-

¹ Sur les antiquités d'Uriage, cf. Saint-Prix Berriat, *Rapport sur les antiquités et les bains d'Uriage près Grenoble*, Mém. Soc. Ant. de France 8 (1829) 291; Dr Bernard, *Notice historique sur la découverte et l'utilisation des eaux minérales d'Uriage*, Bull. Soc. Sc. Nat. et Arts industriels Isère 2 (1840/2), 1841, 357; Bonnard et Percepied, *La Gaule thermale*, 1908. — Pour d'autres travaux sur Uriage, cf. R. Montandon, *Bibliogr. générale des travaux paléontologiques et archéologiques*, France I (1917) table, s. v. Uriage.

² S. Reinach mentionne encore dans la collection Saint-Ferréol deux autres petits bronzes trouvés à Uriage, *Répert. de la stat.* IV 65, 1 (Dionysos); 72, 9 (Satyre).

³ N° d'inv., 18691. — Cf. Genava 26 (1948) 2.

⁴ Gaz. arch. 1883, 304, fig.

⁵ J. Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, IV, Besonderer Teil, III, fünftes Buch, Apollon, 237.

⁶ S. Reinach, *Répert. de la stat.* II 99, 4, fig.

⁷ Nous l'avons sommairement décrite et nous en avons donné une image dans le journal *Les Musées de Genève* 6 (1949) n° 6.

⁸ La jambe droite, brisée au dessous du genou, a été réparée au moyen d'une bague en laiton, de 7 mm, qui en a quelque peu augmenté la longueur, si bien qu'actuellement la pointe du pied gauche ne touche plus le sol comme elle le faisait originellement; de plus, cette pointe du pied gauche, brisée, a été mal remise en place.

⁹ Cf. les formes diverses de plectre, Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Lyra* 1446, n° 1.

semble plutôt à un strigile. Mais on note en effet des formes inusitées du plectre dans certaines figurines gallo-romaines d'Apollon, sans doute par ignorance des auteurs sur la nature de cet instrument, jusqu'à des plectres pisciformes que tiennent les Apollons d'Allerey, de Volesvres, de la Comelle, et même en véritable poisson dans le bronze de Chavériat¹⁰.

La chevelure, partagée sur le milieu du front, est rassemblée en un épais bourrelet tout autour de la tête, et, à son sommet, en un nœud élégant dont les extrémités symétriquement opposées semblent de petites ailes; des mèches, de longueur inégale, se détachent devant chaque oreille et de chaque côté de la nuque. Cette coiffure savante, qui comporte diverses variantes; tout en conservant comme élément fondamental le nœud, apparaît déjà vers le milieu du IV^e siècle av. J.-C.¹¹, mais elle est surtout fréquente après cette date, à l'époque hellénistique et gréco-romaine¹². De nature essentiellement féminine, elle est donnée aux jeunes femmes, surtout à Aphrodite¹³, mais aussi à Apollon, dieu dont la chevelure n'a jamais été touchée par les ciseaux, et dont le type figuré s'alanguit et s'effémine depuis Praxitèle¹⁴. Un Apollon nu à la cithare, figure en bronze de Pompéi, qui présente de grandes analogies avec le nôtre¹⁵, en donne un exemple entre autres.

A lui seul, le plectre suffit à désigner Apollon, et cet accessoire appelle comme complément la cithare ou la lyre. L'auteur anonyme de la notice parue dans la Gazette archéologique suppose avec raison que la main gauche en tenait une, posée sur un cippe ou une colonne, opinion admise par Overbeck. Comme le bras gauche, lorsqu'il était entier, montait à peu près à la même hauteur que le sommet de la tête, comme celle-ci, tournée vers l'instrument qu'elle regardait, n'est pas levée, mais à peine baissée, presque horizontale, nous devons supposer que la main gauche tenait la cithare par son extrémité supérieure, et que l'instrument était à peu près au niveau de la tête, tout au plus un peu plus bas¹⁶. Le support sur lequel il reposait était-il un simple cippe, une colonne, un tronc d'arbre? Était-il recouvert d'une draperie, pour en atténuer la raideur verticale? Il est difficile de le dire, les monuments offrant ces diverses possibilités.

Les images d'Apollon nu, ayant à sa gauche la cithare sur un support, tenant

¹⁰ Lantier, *Les Beaux-Arts de France* 8 (1944) 80; id., *Les origines de l'art français* (1947) fig. 121 (Apollon de Volesvres).

¹¹ Ex. Aphrodite du Capitole, attribuée par certains à Scopas, au milieu du IV^e siècle, Charbonneaux, *La sculpture grecque classique* II pl. 81-82; Reinach, *Recueil de têtes idéales ou idéalisées* 147, pl. 186-187.

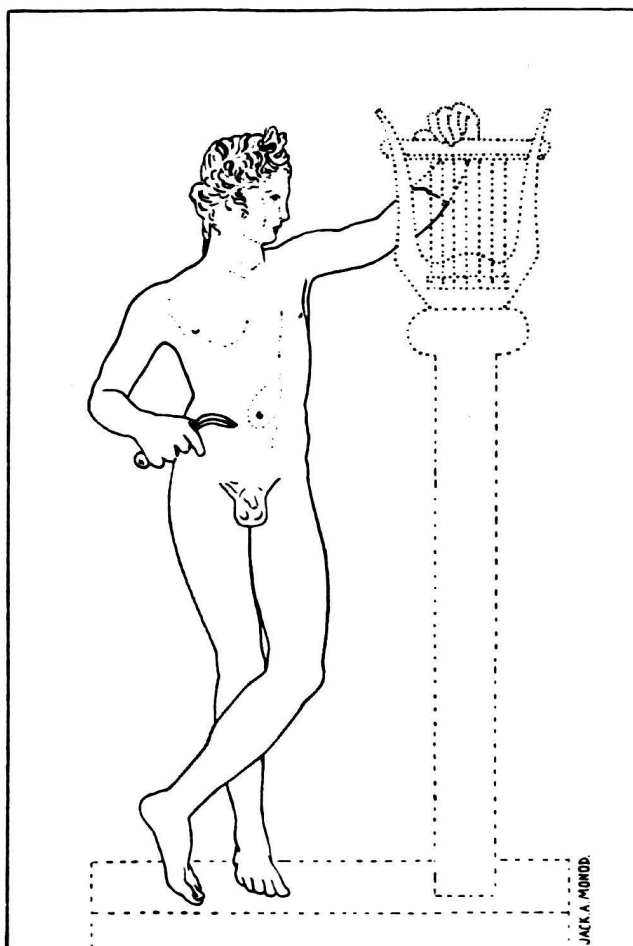
¹² Saglio-Pottier, s. v. *Coma* 1359; Reinach, *Recueil de têtes*, 147. 149. 150; Furtwängler, *Masterpieces* 408, n. 10; id., *Coll. Sabouroff* 22.

¹³ ex. Bernoulli, *Aphrodite* 320, 390; Reinach, *Recueil de têtes* 147, pl. 187 (Louvre); 149, pl. 188 (coll. Barracco); 150, pl. 189 (Brit. Mus.), 151, pl. 190 (Brit. Mus.), etc.

¹⁴ Cette coiffure donnée à Apollon, Overbeck, *Apollon* 147, *Apollonköpfe mit aufgebundenem Vorderhaar*, ex.

¹⁵ Overbeck 198, n^o 5, fig. 11; *Museo Borbonico* II pl. 23; Clarac-Reinach, *Répert. de la stat.* I 241, pl. 476 D.

¹⁶ La cithare est placée à des hauteurs variables sur le support; cf. Reinach, *Répert. de la stat.*, passim.; au niveau de la tête, ibid. V 35, 7.



le plectre dans la droite¹⁷, sont nombreuses, avec diverses variantes dans l'attitude des bras et des jambes¹⁸. Parfois les jambes ne sont pas croisées l'une sur l'autre¹⁹. Ailleurs, la gauche l'est sur la droite²⁰, comme dans notre statuette, le bras droit étant allongé ou plus ou moins replié²¹.

Dans les exemples précédents, le bras gauche s'abaisse plus ou moins sur la cithare que supporte le pilier. Mais son geste est autre dans l'Apollon d'Uriage,

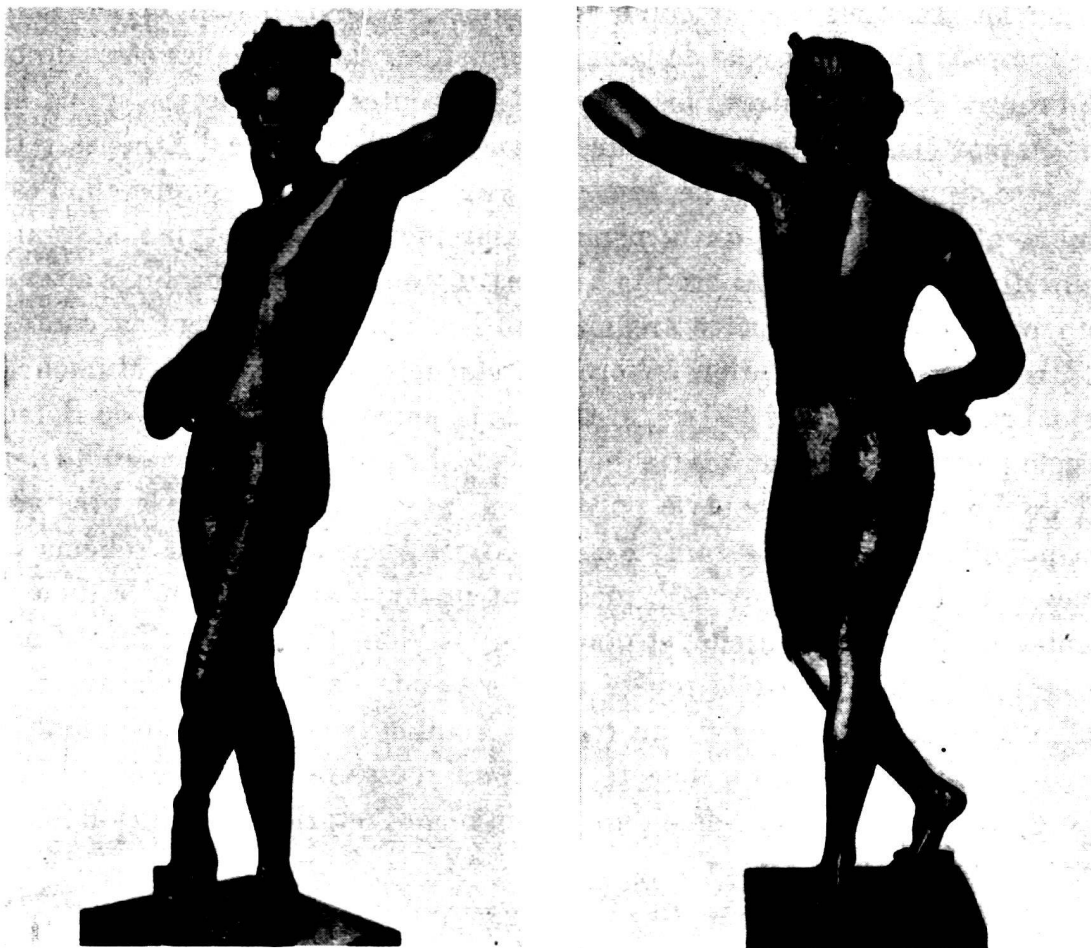
¹⁷ Le bras droit fait parfois le geste de l'Apollon lycien, c'est-à-dire est ramené sur le sommet de la tête; ex. Rizzo, *Prassitele*, pl. CXXVI (Rome, Capitole); CXXVIII (Brit. Mus.).

¹⁸ Overbeck 194, VIII *Gruppe. Der nackte Kitharöde*; 196, *Ruhend mit aufgestütztem Instrument*.

¹⁹ Ex. Reinach, *Répert.* I 250, 251; II 92; Overbeck, *Münztafel* IV n° 12; 302, n° 58 (Apollon nu, une draperie tombant dans le dos, le plectre dans la droite baissée, la lyre sur une colonne, monnaie de Tavia, Galatie, Septime Sévère); n° 13, 302, n° 59 (type semblable, mais entièrement nu, la lyre sur un trépied, monnaie de Trajanopolis, Thrace).

²⁰ Peinture de Pompéi, Reinach, *Répert. de peintures grecques et romaines* 23, 1. Autres types d'Apollon à jambes croisées, mais sans cithare, Reinach, *Répert.* I 240, 7, pl. 476 B; V 40, 5 (geste de l'Apollon lycien); monnaie de Tavia, Overbeck 303, n° 73, *Münztafel* IV 28 (main gauche abaissée).

²¹ Overbeck 218, bronzes de Liverpool, de Berlin; Reinach, *Répert.* II 93, 1 (Liverpool). — Walters, *Catal. Bronz. Brit. Mus.* (1899) 35, n° 271, pl. V (Thessalie). — Overbeck 198, n° 5, fig. 11, bronze de Pompéi; *Museo Borbonico* II pl. 23; Reinach I 241, pl. 476 D, monnaie de Tavia, Overbeck, *Münztafel* IV n° 14, 302, n° 60 (Septime-Sévère; tête du dieu tournée à sa droite). Cf. aussi l'Apollon à la cithare, aux jambes croisées, la main droite faisant le geste de l'Apollon lycien, Overbeck, 217, k, *Modification mit gekreuzten Beinen*; Reinach; II 95, 7.



puisque'il est levé obliquement de côté. On le retrouve dans une statuette en bronze de Dresde²², qui présente de très grandes analogies avec la nôtre. Il n'y a que de légères différences: le bras droit qui tient le plectre est abaissé; le bras gauche n'est pas levé autant, et il est plié davantage au coude; la chevelure est autre et détache de longues boucles sur chaque épaule. On peut cependant admettre que le bronze de Dresde dérive d'un même prototype que celui d'Uriage.

La jambe croisée sur l'autre est un détail caractéristique de notre statuette. La plastique grecque en ronde bosse n'admet cette pose que progressivement. Pour qu'elle soit possible, il faut que le corps s'appuie à un support, et ceci n'apparaît guère que dans la seconde moitié du Ve siècle av. J.-C.²³. Auparavant, le corps humain au repos ne s'abandonne pas, ne sollicite pour se soutenir aucune aide extérieure. Le blessé de Bavai, où l'on voudrait reconnaître le *Volneratus deficiens* de Crésilas (vers 450), et aujourd'hui une Amazone, se soutient de sa lance. L'Amazone de Berlin (vers 440-430), qu'elle soit de Polyclète, de Crésilas, comme on tend à l'admettre, ou d'un autre maître, s'accoude à un pilier. Mais ce sont des blessés, dont la douleur excuse la défaillance, justifie le support. Cependant, vers la fin du Ve siècle, on commence à étayer le corps sans que l'action ne le justifie, par le seul désir

²² Treu, Arch. Anz. 1889, 104, fig.; Reinach II 98, 10.

²³ Sur ce sujet, Deonna, *Du miracle grec au miracle chrétien* I (1945) 110-111.

de varier les attitudes, d'en assouplir les rythmes, et, abandonnant la fière maîtrise tant corporelle que spirituelle de jadis, d'humaniser davantage les êtres de pierre et de bronze, de les montrer plus accessibles à toutes les faiblesses, qu'ils soient divins ou mortels. En une statue et une statuette de l'Acropole d'Athènes, Athéna devait être appuyée à sa gauche, sans doute sur son bouclier, comme elle l'est sur un relief attique de 409, qui s'inspire assurément de prototypes statuaires²⁴. L'Aphrodite de Corneto, l'Aphrodite à la tortue, toutes deux à Berlin, s'accourent sur un pilier ou une statuette archaïsante. Les mortels subissent la contagion. Peut-être en était-il ainsi d'un éphèbe nu, statuette en bronze de Munich, dont l'original remonterait vers 440 av. J.-C.²⁵, de la jeune fille en bronze de Berrhoea, de l'école postpolyclétéenne à la fin du Ve siècle. Le prétendu « Narcisse » du dernier quart du Ve siècle, dans le style polyclétéen, pose verticalement le bras gauche sur le pilier²⁶. Un peu plus tard, Képhisodote l'Ancien donne ce schéma à son Hermès avec l'enfant Dionysos²⁷, modifiant un type antérieur où le dieu porte l'enfant sans appui, en marche, et non au repos, dont l'Hermès de Minturnes est un exemple²⁸. Puis Praxitèle répète cette attitude en diverses variantes, dans l'Apollon Sauroctone, le Satyre au repos, l'Apollon lycien, etc. Cependant, dans aucun de ces thèmes la jambe du côté de l'appui n'est vraiment croisée sur l'autre, elle est encore à côté de celle-ci, ou un peu en retrait, et, dans la solution maxima, place son pied derrière l'autre²⁹.

L'Aphrodite drapée, du type dit « Euterpe », dont on connaît plusieurs répliques, et dont on attribue généralement l'original à Alcamène, dans le dernier quart du Ve siècle³⁰, s'appuie à gauche sur un pilier, croise la jambe gauche sur la droite. Elle offrirait, je crois, le plus ancien exemple en ronde bosse de ce motif, qui accentue la nonchalance et l'abandon des précédents. Il apparaît plus marqué encore dans un type statuaire aux nombreuses répliques, dit jadis l'Apollon à l'oie, dans lequel on a voulu reconnaître une œuvre de Scopas, le maître du IVe siècle³¹: Pothos, le Désir, frère d'Eros, et primitivement ailé comme lui, s'appuie sur un sceptre qu'il tient à son extrémité de son bras gauche levé, et plus bas de son bras droit replié, traversant la poitrine. Pour certains érudits toutefois, l'original du

²⁴ Praschniker, *Die angelehnte Athena*, Festschr. Amelung 176, fig. 1-4.

²⁵ Sieveking, *ibid.* 235, pl. 19, fig. 1-2 (l'hypothèse est cependant incertaine, le hanchement ne paraissant pas suffisant pour justifier l'appui extérieur).

²⁶ Picard, *Manuel d'arch. grecque II, Période classique, Ve siècle*, II 705, fig. 284.

²⁷ Bulle, *Der schöne Mensch*³, 1922, 42, fig. 23-24; Rizzo, *Praxitele*, pl. IV 3-4, monnaies; pl. XII-XIV.

²⁸ Picard, *Rev. Arch.* 1941, 95, étudie ce type d'Hermès dionysophore, qui a précédé celui de Képhisodote.

²⁹ Ex. Satyre au repos, Apollon Sauroctone.

³⁰ Reisch, *Jahresh.* I (1898) 78; Schrader, *Phidias* 204; Praschniker, *Festschr. Amelung* 181; Charbonneaux, *La sculpture grecque classique II* 37, pl. 14.

³¹ L'identification a été faite par Furtwängler, *Münch. Ak. Sbb.* 1901, 783. *Der Pothos des Scopas*. - Bulle, *Zum Pothos des Scopas*, *Jahrb.* 56 (1941) 121 (reconstitution, fig. 1-2; répliques, 144); Beccatti, *Il Pothos di Scopas*, *Le arti* III (1940/41); Charbonneaux II (1945) 78, fig. 15; Picard, *Une réplique oubliée du Pothos de Scopas*, *Rev. Arch.* 1946, I, 224; *id.*, *Manuel d'arch. grecque, La sculpture III, Période classique, IVe siècle, 1ère partie II* (1948) 653 (étude du type et de ses répliques, fig. 277 sq.).

prétendu Pothos serait un Eros appuyé des deux mains sur un flambeau, qui aurait été conçu à l'époque alexandrine, sous l'influence de Scopas et de Praxitèle³²; l'auteur en serait-il un Scopas le Jeune, du IIe siècle av. J.-C.³³? Quoi qu'il en soit, on le voit, une progression graduelle modifie les types du Ve siècle fermement campés sur leurs deux jambes, pour les accouder, puis leur faire croiser une jambe sur l'autre. Rare encore au IVe siècle, ce dernier détail devient banal dans l'art ultérieur, donné à des sujets très divers, et à ceux qui auparavant ne le comportaient pas³⁴.

On a relevé la parenté d'attitude entre le dit Pothos scopasique et l'Apollon Sauroctone praxitélien³⁵. Notre statuette offre des analogies avec l'un et avec l'autre. Overbeck³⁶ l'a dérivée du Sauroctone, et Treu³⁷ rattache à celui-ci la statuette de Dresde, si voisine de la nôtre. L'Apollon d'Uriage en a l'attitude générale: corps appuyé à gauche sur un pilier et fortement hanché; bras gauche levé vers le support; bras droit replié; tête tournée, mais davantage, à sa gauche. Mais elle en diffère parce que sa jambe gauche est croisée sur l'autre.

En revanche, ce dernier détail existe dans le Pothos de Scopas, dont le bras gauche est aussi levé; mais, dans celui-ci les éléments divergents sont le geste du bras droit qui traverse la poitrine, et l'obliquité du corps, si prononcée qu'on craint de lui voir perdre l'équilibre, et qui contribue à exprimer l'ardeur passionnée du dieu, alors que le Sauroctone et la statuette d'Uriage ont une pose plus tranquille et plus assurée. Le type du Pothos a été adapté à d'autres motifs, entre autres à celui de l'Apollon à la lyre, dont une statue en marbre de Naples³⁸, des monnaies³⁹, offrent des exemples.

Il semble donc que la statuette d'Uriage remonte à un prototype hellénistique⁴⁰ qui adapte l'Apollon Sauroctone de Praxitèle et le Pothos de Scopas à un Apollon citharède.

Elle date de l'époque romaine, du Ier ou IIe siècle de notre ère. A-t-elle été importée d'Italie? Nous croyons plutôt qu'elle sort d'un atelier gallo-romain; les statuettes

³² V. Müller, *Zum Pothos des Skopas*, Jahrb. 58 (1943) 154.

³³ Mingazzini, *Scopa minore*, *Arti figurative*, II (1946) n° 3-4, 137. Contre: Bulle, *Skopas und die Persönlichkeitsfrage in der griech. Plastik*, JOAI 37 (1948) 1.

³⁴ Ainsi de l'Hermès de Minturnes, en marche, à celui de Képhisodote et de Praxitèle, accoude; du Satyre au repos de Praxitèle, accoude, mais sans jambe croisée, au Satyre flûteur de l'école praxitélienne, à jambe croisée, etc.

³⁵ Bulle, Jahrb. 56 (1941) 142; Charbonneaux, l. c.; Picard 661 n. 1.

³⁶ Overbeck, *Apollon* 237.

³⁷ Arch. Anz. 1889, 104.

³⁸ Picard 655, fig. 279.

³⁹ Ex. monnaie de Philippopolis, du temps d'Antonin: le dieu s'appuie du bras gauche à un tronc d'arbre vers lequel il tourne la tête, replie le bras droit, croise la jambe gauche sur la droite, attitude analogue à celle de la statuette d'Uriage, comme Overbeck l'a constaté. Est-ce le Sauroctone, comme le pense cet auteur, bien que celui-ci, sur d'autres monnaies et dans ses statues, ne croise pas la jambe? Overbeck 237, 304, n° 94, Münztafel V 2; Rizzo, *Praxiteles*, pl. LXII, 1. Sur une monnaie de Tavia, l'Apollon lyricine croise la jambe gauche sur la droite, étend le bras droit de côté, tourne la tête à sa droite; le schéma est aussi très voisin de celui de notre statuette, Overbeck, *Münztafel* IV 14.

⁴⁰ Treu suppose un prototype hellénistique à la statuette de Dresde, Arch. Anz. 1889, 104.

en bronze d'Apollon à la lyre, nombreuses en Gaule, y attestent la faveur de ce thème⁴¹. Bien qu'elle reproduise un type classique, certains détails, surtout dans les traits du visage qui ont quelque chose de rude, une expression même un peu farouche, bien dans la note de l'art gallo-romain⁴², semblent confirmer son origine indigène.

⁴¹ M. R. Lantier a publié la statuette en bronze d'un Apollon d'Allerey (Saône et Loire), qui tient le plectre dans la droite, et s'appuie de la gauche sur un pilier disparu; elle diffère de la nôtre parce que les jambes ne sont pas croisées, et parce que le bras gauche est abaissé et non levé. Il a noté que ce type a été fréquemment reproduit par les bronziers gallo-romains, spécialement en pays éduen (statuette de Volesvres, la Comelle sous Beuvray [Saône et Loire]), Chavériat (Jura), et que le grand nombre de figurines en bronze recueillies dans le Chalonnais et le Maconnais permettrait de croire à des ateliers indigènes, peut être situés à Lyon. Lantier, *L'Apollon d'Allerey*, *Les Beaux-Arts de France* VIII 78, fig; *Gallia* 4 (1946) 317. Toutefois, en plus des divergences d'attitude, la statuette d'Uriage est d'une technique bien supérieure à celle du groupe précédent.

⁴² Sur ce caractère, Deonna, *Genava* 19 (1941) 174.